

# **L'affaire du voile en Belgique : la vision médiatique de la femme arabo-musulmane réduite à son voile**

par Marta Luceño Moreno

Doctorante en Information et Communication  
à l'Université de Liège

## **Introduction**

Cela fait maintenant plus de 20 ans que l'affaire du voile a éclaté en Belgique pour la première fois, contaminée par le débat public ouvert en France après l'exclusion du lycée de Creil de trois jeunes qui portaient le hijab. Comme en France, depuis 1989 la question du hijab apparaît et disparaît de la scène médiatique belge par intermittence. À la différence de la France, qui en 2004 se penche sur la question afin de trouver une solution juridique fermant définitivement la controverse, la question du hijab à l'école va rester perpétuellement dans le débat belge par manque de solutions politiques. Toutefois, si dans un premier temps la question du hijab se posait uniquement dans les écoles, à partir de 2004 le débat s'élargit et concerne peu à peu les administrations publiques, les salles de justice ou le Parlement, avant d'occuper la totalité de l'espace public avec la question de la burqa.

Néanmoins, et malgré la pérennité du débat sur le devant de la scène médiatique depuis son apparition, l'affaire du voile a vécu plusieurs phases de médiatisation<sup>1</sup> accrue, ou surmédiatisation : la première en 1989, influencée par le débat français, en 2003-2004 induite également par la loi française<sup>2</sup> et une troisième en 2009-2010, à laquelle nous consacrons notre étude, qui n'a été contaminée par aucun débat issu du pays voisin à la différence des autres phases. Cette absence de mesures tangibles de l'influence entre le débat français et le belge dans la dernière phase de médiatisation nous a poussée à faire une recherche sur les raisons de la remise à l'agenda des médias. Puis nous nous avons questionné sur la vision de la femme musulmane qui émane de cette médiatisation propre à la Belgique mais qui peut se monter comme un indicateur pour la situation européenne.

Le choix de l'analyse de l'affaire du voile pour montrer la vision des médias de la femme arabo-musulmane n'est pas anodin, car l'étude du corpus a révélé que la femme arabo-musulmane n'a de place dans les médias belges que lorsque la question du voile se soulève. Nous avons constaté que sur un an de journaux analysés 95% des articles qui parlent des femmes arabo-musulmanes font référence à la question du hijab, les 5% restant sont dédiés à des nouvelles d'ordre culturel - événements réalisés par des femmes d'origine arabo-musulman - ou à des faits divers arrivés à des femmes arabo-musulmanes. Nous avons constaté que la vision de la femme arabo-musulmane se réduit au port du hijab, et ce dernier est le plus souvent accolé à des représentations stéréotypées tant de la femme arabo-musulmane que des musulmans et de l'islam en général.

---

<sup>1</sup> Gregory Piet, « Port du voile à l'école en Belgique, argumentation et médiatisation », communication orale, IVe Congrès international du réseau francophone des Associations de Science politique, 21 avril 2011.

<sup>2</sup> Loi n°2004-228 du 15 mars 2004 encadrant, en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics. (France)

## **Cas de figure : la médiatisation de l'affaire du voile dans le quotidien *Le Soir***

Avant d'analyser en profondeur l'image médiatique de la femme arabo-musulmane, il est essentiel de présenter le cadre de surmédiatisation dont a fait l'objet l'affaire du voile, afin de mettre en évidence l'influence que le relais médiatique accru du sujet a pu avoir sur la société. La présence continuée des nouvelles à propos du hijab est un facteur révélateur lorsqu'on étudie la construction des images médiatiques. La surmédiatisation a pour effet la création d'un « emballement médiatique » créant un cercle vicieux où la réitération et la sur-exposition des nouvelles suralimentent la controverse constituant ainsi une spirale médiatique. Cette boucle informative définie par Pierre Bourdieu comme un mécanisme de « circulation circulaire de l'information »<sup>3</sup>, a tendance à homogénéiser l'information. Dans ce cas précis, il s'ajoute la production d'une stéréotypisation de la question qui fomenta la création d'une vision fragmentée et réductrice de la femme voilée. En même temps, le manque d'une autre image de la femme arabo-musulmane dans la presse belge produit un double effet réductrice sur la vision de la femme voilée et par contamination, de la représentation de la femme arabo-musulmane en général.

Dans le cadre de notre étude, nous avons analysé divers aspects de la médiatisation de l'affaire, notamment la réitération et la prééminence du sujet dans le journal en les utilisant comme des indicateurs de la possible influence sur le lectorat de la vision relayée. Pour ce faire, nous avons examiné la tirade du journal de référence francophone *Le Soir* pendant un an, à savoir, d'avril 2009 à avril 2010, ce qui nous a permis de composer un corpus de 148 articles qui abordent directement la question du hijab et de la burqa. Pour nous faire une idée de ce que cela représente, si nous mettons ensemble tous ces articles, nous aurions une édition du journal dédiée exclusivement au hijab de plus de 48 pages. La médiatisation accrue de « l'affaire du voile » devient encore plus évidente quand nous analysons en profondeur les publications dans le journal : la question du hijab a fait 29 fois la Une du quotidien, 5 éditoriaux y ont été consacrés, elle a fait l'objet de 89 nouvelles et 59 articles d'opinion du journal, et ce pendant seulement un an.

Néanmoins, il faut souligner qu'il y a eu des périodes de médiatisation plus accrue, en effet pendant l'année étudiée nous soulignons trois pics de surmédiatisation : un premier en juin 2009, qui compte une vingtaine d'articles, un deuxième en septembre 2009, qui reste le pic le plus important avec 38 comptes-rendus pendant un mois et un troisième en mars 2010, avec 27 articles publiés. Ces pics coïncident avec différents épiphénomènes qui ont eu lieu en Belgique : la première période est marquée par l'arrivée au Parlement de Mahinur Özdemir, la première députée voilée en Europe continentale et par un communiqué du Service Public fédéral de Justice conseillant l'autorisation des signes d'appartenance religieuse pour les travailleurs du ministère. Le pic de septembre 2009 de son côté a été influencé par le lancement des assises de l'interculturalité, par l'interdiction en Flandre du port du hijab dans les écoles publiques et par la confirmation des exclusions des élèves portant le hijab d'une école. Puis, en mars 2010, l'affaire est revenue sur le devant de la scène médiatique avec l'apparition d'une professeure voilée et le vote de la loi qui interdit la burqa dans les lieux publics<sup>4</sup>. Si bien que ces épiphénomènes ont vraisemblablement stimulé la mise à l'agenda médiatique de l'affaire. En analysant le contenu des articles nous avons constaté que par rapport à la période 2008-2009 le journal s'est concentré davantage sur les opinions et la création d'un débat

---

<sup>3</sup> Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, suivi de *L'empire du journalisme*, Paris, Liber éd., 1996, p. 22.

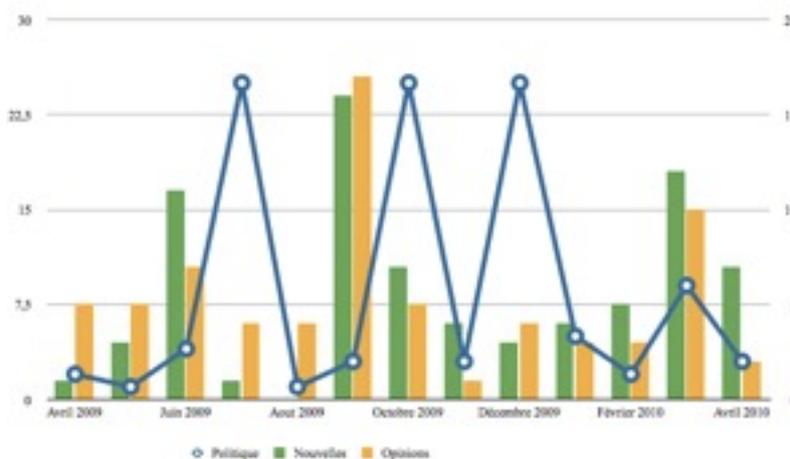
<sup>4</sup> Loi n° 2520 du 14 octobre 2010 interdisant la dissimulation du visage dans l'espace public (Belgique)

autour de la question, ce qui nous fait penser que la répétition du sujet pendant toute l'année, malgré les épiphénomènes, a été une façon d'entretenir le débat sur le devant de la scène publique.

Aussi bien grâce à l'analyse quantitative ou au vue de la répétition du sujet dans le temps, la construction de l'espace rédactionnel et iconique des nouvelles nous informe sur la priorité que le journal a voulu donner au sujet. Nous avons constaté une certaine inclination du journal à mettre en valeur les articles en relation au hijab à travers le choix de positionnements de ces derniers dans la structure du journal, à savoir 63 % des articles se trouvent dans les pages les plus lues - les pages comprises entre la Une et la page 10 ; 47% des nouvelles occupaient au moins une demie page et plus de 70% des articles ont eu droit à des titre sur plus de trois colonnes. Ces chiffres sont des indicateurs du degré de relevance que le quotidien a consacré à ces articles et nous remarquons qu'il a été question d'une mise à l'ordre du jour de l'affaire du voile par le journal.

Cependant il n'a pas seulement été question d'une mise à l'agenda médiatique. La surmédiation a également eu un effet de contamination sur les agendas public et politique de l'affaire. Suivant les bases de la théorie de l'agenda-setting, développée par Maxwell McCombs et Donald Shaw, qui établit que la sélection des éléments que les médias réalisent au quotidien impose d'une certaine manière les thèmes auxquels les lecteurs doivent penser et sur lesquels la politique doit se pencher, nous avons analysé ces deux agendas à la recherche de coïncidences temporelles et thématiques qui permettent de vérifier notre hypothèse de contamination des agendas.

En ce qui concerne l'agenda politique, nous avons prouvé qu'il y a eu des imbrications entre le champ politique et le champ médiatique en transposant les 3 pics temporels médiatiques avec ceux de la politique (voire figure ci-dessous). En effet, si nous tenons compte les délais temporels propres à l'univers politique, nous constatons des coïncidences temporelles à trois reprises, et un effet d'écho dans le troisième pic. En outre, les thématiques traitées à ces époques étaient largement semblables entre les nouvelles relayées par le journal et les questions posées dans les divers parlements belges.



Quant à l'agenda du public, nous avons concentré nos recherches sur l'interaction entre le public et le site web du quotidien pour mesurer l'impact de ces nouvelles sur les lecteurs. Premièrement, l'analyse de la visualisation des nouvelles sur le hijab par les lecteurs a confirmé que ces articles se positionnaient entre les plus lus du site, à tel point qu'ils ont été les plus consultés de la journée à plusieurs reprises. En deuxième lieu, l'étude de la participation des internautes sur le forum proposé par le site « La femme musulmane doit-elle porter le voile ? » a corroboré l'influence du sujet sur

l'espace public puisque fin septembre 2010 le forum cumulait 3500 réponses. Ce nombre est très élevé. En effet, sur 58 forums proposés par la version électronique du journal seulement 3 d'entre eux ont dépassé obtenu autant de réponses ou plus. De plus, le forum contient 8 sous-forums dont 3 ont été créés par les lecteurs eux-mêmes. Le dynamisme des réponses et des interactions entre les internautes sur ces forums témoigne de l'implication croissante concernant l'affaire du voile.

En définitive, il y a eu une contamination entre les agendas du public et politique avec celui des médias. Ils coïncident non seulement en temps et en forme, mais les idées reçues sur les femmes arabo-musulmanes se répètent aussi dans les champs politique, médiatique et public. Donc, au delà de l'imposition du sujet dans le débat public de la part des médias, la surmédiatisation a servi à relayer et perpétuer la vision réductrice et stéréotypée de la femme arabo-musulmane dans l'espace public grâce à la mise en valeur des discours simplistes et des représentations négatives sur le voile, l'islam et les musulmans en général et de la femme en particulier.

### **L'archétype de la femme voilée : seule représentation de la femme arabo-musulmane**

L'image des femmes arabo-musulmanes exposée par les médias belges montre une vision homogène les concernant. Cette image a été contaminée par les stéréotypes accolés au port du voile, notamment la soumission de la femme au dictat religieux et/ou machiste, le communautarisme ou encore l'intégrisme. En effet, le caractère religieux du voile produit un cloisonnement de la représentation de la femme autour de la question religieuse. Dans ce contexte, le facteur religieux se présente comme la cause de la soumission de la femme et son inadaptation à la société occidentale. En général, les médias définissent la femme voilée en opposition à l'idéal de la femme occidentale libérée et à égalité de droits avec l'homme. « Le voile se convertit en une frontière entre le religieux et le séculier, le traditionnel et le moderne, le progrès et l'arriération »<sup>5</sup>. En effet, le manque de représentations médiatiques de la femme arabo-musulmane, autre que celle attachée à l'archétype de la femme voilée, produit un amalgame et la stéréotypisation de ladite image du genre féminin.

Nous aborderons par la suite trois volets de la représentation de la femme voilée dans la presse belge à travers divers exemples du discours médiatique : premièrement la vision de la femme en tant qu'opprimée et soumise, puis la femme voilée comme étendard de l'intégrisme et finalement la femme comme sujet inadapté à la société occidentale. Pour en finir avec notre analyse sur la représentation, nous nous questionnerons sur l'usage du symbole religieux comme outil pour dénoter l'altérité et sur les logiques médiatiques qui favorisent la construction de l'altérité.

La soumission de la femme voilée est sans aucun doute la vision la plus répandue dans les médias belges. Nous avons constaté qu'elle se présente sur trois axes généraux tout au long des articles analysés : en premier lieu, la femme voilée est soumise à la volonté masculine -soit celle du père, du frère ou du mari -, en suite elle est opprimée par la religion et enfin par les traditions qui peuvent être liées ou non à la religion. Dans le premier cas, nous trouvons à maintes reprises des allusions des intervenants aux pressions effectuées par l'entourage masculin sur les « jeunes femmes » qui les pousserait à porter le voile. À titre d'exemple, Nadia Geerts<sup>6</sup> dans le cadre d'un débat ouvert précise que le voile doit être banni des écoles pour que soit efficace « la protection des mineur(e)s contre

---

<sup>5</sup> Elizabeth Pena Velasco, « L'islam dans le miroir de l'Occident : le cas de la presse française actuelle » Centre d'Etudes de l'Asie et de l'Afrique

<sup>6</sup> Écrivain belge et militante laïque

les pressions du « clan » ». De même un des intervenants apporte au débat une citation de Chahdortt Djavann<sup>7</sup> : « Avec le voile, les femmes sont les biens des hommes musulmans... Une fois mise sur le marché, la fille voilée ne peut être acquise que par un homme musulman » ou une autre intervention qui affirme que « la Belgique apparaît aujourd’hui comme un laboratoire pour les militants islamistes (...) Ils pourront mettre un peu plus encore la pression sur les femmes musulmanes, sommées de donner des gages de respectabilité et de « pudeur » en portant le voile ». Ces deux exemples montrent clairement comment des problématiques auxquelles sont confrontées certaines femmes, c’est-à-dire la pression des hommes, sont généralisées à toutes les femmes portant le voile, et par contamination à la femme arabo-musulmane.

En ce qui concerne la soumission de la femme aux dictats religieux et aux traditions, nous constatons que tant les intervenants que les journalistes ont une tendance à confondre les deux aspects. L’amalgame entre les préceptes islamiques et les us et coutumes de chaque pays, comme c’est le cas de la burqa qui trouve son origine en Afghanistan, est élargi à maintes reprises à la totalité du monde arabe. Au-delà de ces imprécisions, la subjugation de la femme aux questions religieuses et traditionnelles est abordée très souvent dans le discours : « emprisonnées dans leurs traditions », « assujetties aux dictats religieux », etc. Ces discours fixent dans l’esprit du lecteur une idée reçue très étendue qui nie la possibilité d’émancipation de la femme voilée. Ce discours cache en même temps un paternalisme latent et un ethnocentrisme, lesquels présentent le féminisme laïque comme unique option à l’émancipation réelle de la femme.

Le deuxième volet de l’image de la femme voilée aborde une question délicate, l’usage du symbole religieux comme porte-drapeau de l’islamisme radical. Les discours mettant en rapport les femmes voilées et l’intégrisme ont aussi été un des piliers du débat à propos de la visibilité croissante du hijab dans la société belge. Certains intervenants font le lien avec un islam réactionnaire à la conquête de l’Europe et l’imposition de la sharia’ comme on peut le voir dans ces extraits ressortis des articles qui parlaient de l’affaire du voile : « L’instrumentalisation du voile par des militants de l’islam réactionnaire est un fait », « le risque de libanisation de la Belgique », « j’ai vu des groupes de femmes voilées encadrées par des responsables de mosquées qui exprimaient des comportements d’extrême droite musulmane ». Dans le même temps, le port de voile est aussi accolé au prosélytisme dans les écoles, par exemple : « on ne peut pas nier un certain prosélytisme d’un certain islam » ou « la présence dans les écoles d’une réelle radicalisation avec des pressions de plus en plus fortes sur les élèves qui n’étaient pas voilées ».

Enfin nous avons observé une image médiatique qui accuse les femmes voilées de manque d’intégration, de renfermement et de communautarisme. Dans les exemples suivants il devient évident que le port du voile est compris comme un manque d’intégration et un signe de communautarisme : « Désigner une femme voilée dans une institution aussi symbolique que le Centre pour l’égalité des chances est un signal négatif. Il signifie qu’un parti dit “progressiste” comme ÉCOLO choisit la voie du communautarisme et non de l’intégration » et « la présence d’une femme voilée dans un parlement équivaut au retour au cléricisme ». Par contre, ces discours ne tiennent pas compte que la présence de ces femmes dans ces institutions représente une ouverture à la société belge et une marque d’intégration dans cette dernière, car elles essaient de participer à la vie commune. Malgré le caractère positif, cet aspect est passé inaperçu au milieu du relais massif des opinions contre la présence d’un voile dans les institutions.

---

<sup>7</sup> Romancière et essayiste française d’origine iranien

En effet, le cadrage informatif de la question a défini la femme voilée en fonction de son voile participant ainsi à la stigmatisation de cette population au travers de stéréotypes qui ont été mis en exergue dans les débats médiatiques. De plus, le cadrage médiatique a produit un effet de dichotomisation de la société où la femme voilée apparaît comme « l'autre » sans valeurs communes avec la société belge. En plus de ces préjugés sur les femmes voilées, le discours médiatique a mis en récit une représentation de l'altérité de la femme arabo-musulmane. À cela il faut additionner l'absence de représentation de la femme voilée dans la médiatisation puisque seulement 6% des intervenants qui ont participé à la médiatisation étaient des femmes voilées alors que les politiciens ont obtenu 40% des interventions. Ce manque de visibilité publique a tendance à confirmer certains stéréotypes cités auparavant et en rajoute d'autres comme l'incapacité ou le manque d'intérêt pour le dialogue public bien que la distribution de la parole dépend fortement des médias et non des acteurs concernés.

En conclusion, l'image médiatique de la femme voilée dans le journal analysé, et dans une plus large mesure dans les médias francophones belges, conforte une vision réductrice et criminalisante de la femme musulmane. Le voile, ainsi que les personnes qui le portent ont été la cible de propos stigmatisants et surtout ils sont devenus les catalyseurs des craintes envers l'islam qui ont été véhiculés par les médias. Le discours médiatique a été parsemé de glissements sémantiques et d'amalgames qui incitent à la production d'une image stéréotypée de l'islam et des musulmans qui a tendance à confondre la religion avec l'intégrisme, l'identité religieuse avec le communautarisme et l'affichage de sa religion avec l'imposition de l'islam dans l'Occident.

D'un autre côté, la surmédiatisation de l'affaire du voile a participé à une diffusion démesurée de ces amalgames dans le champ politique et dans l'opinion publique. Compte tenu de nos résultats cette médiatisation a vraisemblablement eu un impact sur la vision des Belges de la femme voilée qui a pétri en même temps une image faussée de la femme arabo-musulmane par contamination. Tout de même la façon dont le débat a été posé, c'est-à-dire en forme de problématique du vivre ensemble a fortement aidé au relais massif des stéréotypes et des préjugés envers une partie de la population considérée comme « l'alter ».

Par contre, il faut souligner que certaines contraintes, aussi bien internes qu'externes au champ politique ont joué un rôle principal dans la construction de l'événement par le journal, notamment la politisation accrue de la question, le système concurrentiel dans lequel sont plongés les médias ou l'imposition de l'émotion pour attirer le lecteur. À vrai dire les médias ne sont qu'un maillon de la chaîne qui permet le développement des débats stigmatisants qui ne devraient pas être susceptibles d'être accueillis dans une société vraiment multiculturelle, tolérante et égalitaire.

En définitive, la stéréotypisation de la femme arabo-musulmane et le fait de la réduire au port du voile a eu des conséquences sur la vision dans l'imaginaire collectif occidental. Cependant il nous semble que l'affaire du voile et la représentation de la femme qui en découle n'est que la partie émergée de l'iceberg d'un problème de fond : la visibilité de l'Islam dans la société belge et européenne. Il faudrait donc examiner en profondeur la partie submergée de l'iceberg afin de comprendre les causes de la fixation des médias sur l'Islam et sur sa place dans la société occidentale.

## **Bibliographie**

Said Bouanama, *L'affaire du foulard islamique : la production d'un racisme respectable*, n.l, Genai Bleu, 2004.

Mina Bouselmati, *Le voile contre l'islamisme. Le foulard dans les écoles*, Bruxelles, Labor, 2002.

Laura Calabrese, « Quel(s) objet(s) de discours se dissimule(nt) sous la dénomination le voile », in G. Cislaru et al. (dir.), *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 135-148.

Patrick Charaudeau, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, n.l, Nathan, 1997.

Noam Chomsky & Edward S. Herman, *La fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*, Marseille, Agone, 2008.

Maxwell McCombs, *Estableciendo la agenda. El impacto de los medios en la opinión pública y en el conocimiento*, Barcelone, Paidós, 2006.

Maxwell McCombs (Eds), *The emergence of American political issues: The agenda-setting function of the press*, St. Paul, MN: West Publishing, 1977, p. 33-52.

Maxwell McCombs, « Influencing the pictures in our heads: two dimensions of agendasetting », in *Masu Komyunikeishon Kenkuy* (Journal of Mass Communication studies), n° 45, n° 45, 1994, p. 171-181.

Tomas Deltombe. *L'islam imaginaire. La construction médiatique de l'islamophobie en France, 1975-2005*, Paris, La Découverte, 2005.

Regis Devray, *Ce qui nous voile le voile. La république et le sacré*, Paris, Gallimard, 2003.

Françoise Lorcerie, *La politisation de l'affaire en France, en Europe et dans le monde arabe*, s.l, L'Harmattan, 2005.

Charlotte Nordman, *Le foulard islamique en questions*, Paris, Amsterdam, 2004.

Saddek Rabah, *L'islam dans le discours médiatique. Comment les médias se représentent l'islam en France ?*, Beyrouth, Al-Bouraq, 1998.

Rens Vliegenthart & Stefaan Walgrave, « Médias et politique. Les conditions de l'effet des médias sur l'agenda parlementaire belge », in *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 16 n° 3, 2009, pp. 423-440.

Donald L. Shaw, Maxwell E. McCombs, *The Emergence of American Political Issues: The Agenda Setting Function of the Press*, St. Paul, MN. West. 1977.

Pierre Tévanian, *Le voile médiatique. Un faux débat : « L'affaire du foulard islamique »*, Paris, Raisons d'agir, 2005.

Carole Thomas, « Interdiction du port du voile à l'école : pratiques journalistiques et légitimation d'une solution législative à la française », *Politique et Sociétés*, vol. 27, n° 2, 2008, p. 41-71